

Le prof a une part évidente d'engendrement car c'est toujours lui qui est à l'origine de la proposition "CONSEIL". Plusieurs possibilités pour introduire ce Conseil. Trois personnes ont travaillé sur cette fiche et voici trois exemples... il y en a sans doute bien d'autres.

PREMIER CAS

Introduire l'idée du Conseil au début de l'année dans la présentation du travail et de son organisation, à savoir: des séquences de travail aux modalités diverses, sens des responsabilités diverses (le prof, les élèves,...) ce qui rend nécessaire l'élaboration d'un planning des différentes activités chaque quinzaine.

Le prof décrit donc rapidement ce que sera le Conseil, à quoi il va servir, quelles sont ses attributions.

DEUXIEME CAS

Attendre que la nécessité se fasse sentir de planifier les différentes activités proposées ou de régler un problème qui se pose dans la vie de la classe.

Comment faire que cette nécessité apparaisse? Quand une question d'organisation est posée au prof, il ne répond pas comme le voudrait son rôle traditionnel, mais il renvoie à la classe "ce n'est pas à moi de répondre, on en discutera ensemble", et il décrit le Conseil qui permettra cette discussion.

TROISIEME CAS

Faire vivre à la classe à un moment choisi par le prof, le premier Conseil, sans en avoir parlé préalablement." Eh bien voilà, ceci était un Conseil, nous en ferons un tous les 15 jours".

Dans tous les cas, le prof précise que dans un souci de bon fonctionnement, il anime(ra) lui-même les premiers Conseils et que par la suite il passera le relai aux élèves qui le souhaiteraient.

Le prof est assis au milieu des élèves, il joue le jeu (demande la parole, etc.). C'est un membre du Conseil à part entière. Son statut (ou son image) est cependant particulier: pour la classe il est le garant de l'INSTITUTION "CONSEIL" et de son sérieux, il faut donc que l'expérience puisse vivre.

Que faire alors lorsqu'il y a un dysfonctionnement? C'est ici qu'on retrouve la question de tempérament dans l'intervention ou la non-intervention du prof.

A quel moment faut-il intervenir? Doit-on intervenir, par exemple, pour faire respecter un ordre du jour, rectifier l'attitude du président, demander un débat avant un vote, proposer une solution,... ou doit-on faire confiance au groupe pour la prise en charge du déroulement correct du rituel?

La réponse dépend évidemment de la maturité (supposée) des élèves, de la capacité du prof de supporter certaines choses: bruit, piétinement, cafouillage, temps "perdu"...

C'est toute la part du maître dans le tâtonnement expérimental qui est ici mise en question, dans l'apprentissage de l'INSTITUTION "CONSEIL" et de sa régulation.

Se pose ici également le problème du véto du professeur: se l'est-il donné clairement devant les élèves, sur quels domaines va-t-il l'exercer?

La part du maître ne s'arrête pas, une fois le Conseil fini. Comment faire respecter les décisions prises? Que faire lorsque la loi n'est pas respectée? Autant de sujets qui restent à approfondir...

ENNUVEUX ceux qui se mêlent au vent
et qui sont minuscules
à côté de leur volonté.

ENNUVEUX ceux qui s'approchent trop du feu
et qui cherchent à capturer
les grandes flammes.

ENNUVEUX ceux qui tournillonnent
autour de vous toute la journée.
ENNUVEUX ceux qui essaient
d'arrêter un sourire

ENNUVEUX ceux qui ne demandent
qu'à vous écraser.

Edith

Les parents se sont égarés
dans un brouillard épais

qui se propage dans leur cœur.

La haine tourbillonne dans leurs yeux,

leurs cris fracassent le silence,

ils n'arrivent pas à se réconcilier.

L'enfant ne comprend pas leur langage,
une douleur traverse son cœur.

Estelle

Ce soir-là, je revoyais les verbes que je devais apprendre pour le lendemain. Au bas de la page de mon cahier, je lis : "conjuguez à toutes les personnes : regarder dans la gouttière de son voisin".

Je commençais : "je regarde dans la gouttière de mon voisin, tu regardes..." J'ai regardé par la fenêtre. J'ai vu un chat perdu dans la gouttière du toit de mon voisin.

Malgré la pluie, je suis sorti, sans imperméable. Je suis monté par l'échelle de secours pour chercher le chaton. Je suis rentré, trempé comme une soupe, avec l'animal.

Maintenant, je sais conjuguer le verbe : "venir en aide au chat de son voisin".

Christophe M.

LE CONSEIL

LE(S) PREMIER(S) CONSEIL(S)

Le prof est président de séance.

A cette étape la part du maître est très importante car sur ces premiers Conseils vont se calquer tous les suivants: un modèle est proposé.

Le rituel du déroulement doit être compris et intégré par la classe.

Il faut être très vigilant, tous les défauts risquent d'être grossis par la suite.

Le prof doit donc savoir très clairement quelles règles de fonctionnement il veut voir respecter dans tous les Conseils et ne pas faire ni tolérer des écarts par rapport à ces règles.

voir les autres fiches consacrées au Conseil

dans C.P.E. n°101/102

le Conseil, ça devrait être quoi ?

le Conseil, où est son efficacité ?

le Conseil, quelles solutions possibles ?

fiche élève "pour animer un conseil"

dans le présent numéro (n° 108)

le(s) premier(s) Conseil(s)

la part du maître dans le Conseil

comment amener le Conseil dans la vie de la classe ?

les Conseils dirigés par les élèves

le Conseil, l'ordre du jour

ces dernières fiches ont été élaborées par JP Bourreau, Philippe Badet et A.M.Duveau au cours du week-end ICEM des 13/14 novembre 1982 à Wasserbourg. Elles ne prétendent pas à la perfection mais se veulent le reflet de nos pratiques. Nous espérons que certains camarades pourront s'en servir, ce qui prouverait que notre travail, autre le fait de nous avoir permis de clarifier nous-mêmes nos pensées, peut être utile à d'autres dans une recherche pédagogique coopérative.

LE CONSEIL

L'ORDRE DU JOUR

Pourquoi un ordre du jour ?

- Il permet - au début du Conseil de définir de quoi il sera question et ce qu'on va y faire
- à chacun de préparer ses interventions
- de gérer le temps imparti au Conseil: on évite ainsi la crispation du participant qui craint que sa question soit oubliée: les esprits sont plus disponibles, chaque chose arrivera à son temps.

Finalement, l'ordre du jour sert ... à mettre de l'ordre dans le déroulement du Conseil et à définir clairement et publiquement la tâche qui est fixée pour la séance.

Quand et comment élaborer l'ordre du jour ?

Premier cas

Deuxième cas

QUAND

COMMENT

- établi en début de séance . établi avant le Conseil dans le temps qui sépare deux Conseils successifs

COMMENT

- le Président demande quels. les élèves ou le secrétaire sont les points à mettre à écrire les points à traiter l'ordre du jour sur une affiche si l'on dispose d'une salle
- il Fait écrire les questions au tableau ou les sur le cahier des comptes-rendus lui-même, ou les fait dus et décisions du Conseil noter par le secrétaire . au début de la séance le Président fait l'inventaire qui lui donnera sa feuille par la suite

INCONVENIENTS

- risque d'oublier une question--des points mis à l'ordre du jour qui s'est posée et à jour trop longtemps à l'avance ce peuvent avoir perdu de leur caractère crucial, sans pour autant perdre son importance.

Dans tous les cas, en début de séance, le Président récapitule les points à traiter, puis propose un ordre de passage, en fonction des priorités ou des rapprochements d'intérêts des diverses questions.

Remarque:

Ceci est une fiche destinée aux professeurs mais elle peut être modifiée légèrement et servir ainsi aux élèves. On choisira en particulier un mode de fonctionnement parmi les deux cas décrits.

Voir les autres fiches publiées sur LE CONSEIL

